

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 16.132

L'An deux Mille Seize, le 7 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Daniel COASSIN, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO
M. Bernard GIRAUD représenté par M. Daniel COASSIN

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Alain LARRAIN,
M. Yannick PAVON

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 26 (4 ne participent pas au vote)

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ÉGLISE
DE ROYAN (ADER)

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer une subvention à l'Association de Défense de l'Eglise de ROYAN (ADER) d'un montant de 5 350,00 €,
- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 Fonction 0241 du budget de l'exercice 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 novembre 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENCO